OXXA®
ESSENTIAL

METAL FREE
PRESSURE FREE
COMFORT

NILA
8216

CARACTÉRISTIQUES

- Lunettes de sécurité avec verres fumés et monture noire
- Verres en polycarbonate
- Lunettes de sécurité entièrement sans métal
- Grâce à leurs branches élastiques, les lunettes s'adaptent automatiquement aux différents tours de tête pour un ajustement offrant une sécurité optimale
- Le pont universel assure un bon ajustement
- Courbure de verre de base 8 pour un enveloppement optimal
- Revêtement antibuée avec propriétés anti-rayures
- Protection UV400
- Emballées à l'unité dans une pochette en polyéthylène accrochable
- Poids : 26 grammes
- Marquage optique : 5-2,5 0 1 FT CE

Numéro de l'article : 7.78.216.00

CONVIENT NOTAMMENT POUR LES SECTEURS SUIVANTS :

- Construction
- Pétrochimie
- Laboratoires
- Industrie métallurgique
- Transport et logistique
- Automobile

COULEUR

Verres fumés

AUTRES COULEURS DISPONIBLES

Nila 8215, verre clair (numéro de l'article : 7.78.215.00)
Nila 8217, verre d'intérieur/extérieur (numéro de l'article : 7.78.217.00)
Nila 8218, verre jaune (numéro de l'article : 7.78.218.00)

TAILLES

Taille unique

EMBALLAGES

- 1 article dans pochette en polyéthylène
- 12 articles dans boîte intérieure
- 144 articles par carton

CE
EN 166:2001

Clause de non-responsabilité : L'utilisateur est seul responsable des choix qu'il fait sur la base des informations fournies par OXXA® à travers ce document. Par conséquent, les informations ne doivent pas être considérées comme faisant autorité lorsqu'il est question de l'adéquation du produit à une application particulière. OXXA® se réserve le droit d'apporter des modifications aux produits présentés dans cette fiche produit. Les couleurs des produits présentés dans cette fiche produit peuvent varier légèrement dans la réalité. Sous réserve d'erreurs typographiques et d'impression.

Copyright © 2021 OXXA Safety Products, Tous droits réservés **Version 1, 21-01-2022**

OXXA®
ESSENTIAL

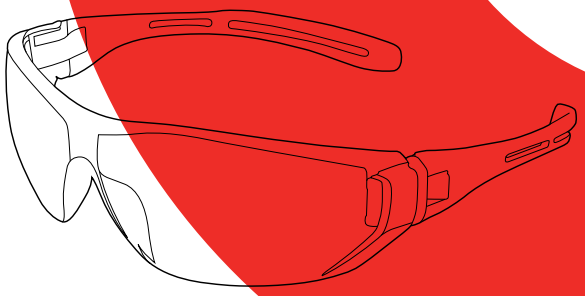

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

TAILLE	NUM. D'ARTICLE	CODE EAN 1 ARTICLE POCHETTE PP)	CODE EAN 12 ARTICLES (BOÎTE INTÉRIEURE)	CODE EAN 144 ARTICLES (CARTON)
Taille unique	7.78.216.00	8718249069017	8718249069130	8718249069253

MARQUAGES SUR LES VERRES ET LES MONTURES

Selon la norme EN 166:2001, les lunettes de sécurité peuvent porter les marquages suivants sur la monture et sur les verres. Ils sont expliqués ci-dessous :

5-	1,7	1	F	EN 166:2001	3	9	K	N	CE
A	B	D	E	F	G				H

A - Caractéristiques filtrantes 2 - Filtre UV avec effet sur les couleurs 2C - Protection UV avec bonne restitution des couleurs 4 - Filtre IR 5 - Filtre solaire sans IR 6 - Filtre solaire avec IR	**D - Classe optique** 1 (meilleure) à 3	**G - Domaines d'application** Néant - Protection de base (pas de risque mécanique spécifié et de danger dû aux rayonnements ultraviolet, visible, infrarouge et solaire) 3 - Liquides (gouttes et éclaboussures) 4 - Grandes particules (poussière avec une taille de particule >5 µm) 5 - Gaz et particules fines (gaz, vapeurs, brouillards, fumée et poussière avec une taille de particule <5 µm) 8 - Arc électrique de court-circuit (arc électrique dû à un court-circuit dans un équipement électrique) 9 - Métaux en fusion et matières solides brûlantes (giclures de métal en fusion et pénétration de particules solides brûlantes) K - Résistance aux dégradations provoquées par les particules fines N - Résistance à la formation de buée
B - Indice de protection 1,2 (le plus clair) à 16	**E - Résistance mécanique** Néant – Résistance minimale S - Solidité renforcée F - Protection contre l'impact de particules à faible énergie B - à moyenne énergie A - à haute énergie T - à température extrême (-5 °C / 55 °C)	
C - Identification du fabricant	**F - Désignation de la norme**	**H - Marquage CE** Selon le règlement européen (UE) 2016/425 concernant les équipements de protection individuelle (EPI)

AVERTISSEMENT !

Si une protection contre les particules à grande vitesse à des températures extrêmes est requise, les lunettes de sécurité doivent être marquées de la lettre T immédiatement après la lettre d'impact, c'est-à-dire : FT, BT ou AT. Si la lettre d'impact n'est pas suivie de la lettre T, les lunettes de sécurité doivent seulement être utilisées pour protéger contre les particules à grande vitesse à température ambiante. Les lunettes de sécurité protégeant contre les particules à grande vitesse, portées par-dessus des lunettes correctrices standard, peuvent transmettre les chocs et créer ainsi un danger pour l'utilisateur.

RANGEMENT ET ENTRETIEN

Rangez les lunettes dans un endroit sec, à température ambiante, et protégé contre la lumière directe du soleil et les produits chimiques abrasifs. Les lunettes doivent être transportées et stockées dans leur emballage d'origine, à une température comprise entre 5 °C et 40 °C, avec une humidité relative de l'air < 80 %. Nettoyez régulièrement les verres. Pour ce faire, utilisez un produit nettoyant doux à température ambiante normale (20±5 °C). Vous pouvez ajouter un désinfectant à la solution nettoyante, selon les instructions du fabricant. Les verres antibuée doivent être nettoyés uniquement avec un chiffon doux. Comme pour tous les autres équipements de protection, la durée de vie des lunettes de sécurité dépend de l'utilisation, du soin, de l'entretien et des conditions de stockage. Si les lunettes de sécurité sont rayées ou endommagées, elles doivent être remplacées. Si la monture est endommagée, remplacez l'article tout entier. Nous recommandons de ranger les lunettes et les lunettes de sécurité dans un étui adapté ou dans leur emballage d'origine lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
Comme pour tous les autres EPI, la durée de vie de cet article dépend de l'utilisation, du soin et de l'entretien.

INSTITUT DE CERTIFICATION

Ces lunettes de sécurité sont certifiées par : SGS FIMKO OY (Organisme notifié numéro 0598), Takomotie 8, FI-00380, Helsinki, Finlande.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Pour obtenir une copie de la déclaration de conformité, veuillez consulter le lien suivant : **www.oxxa-safety.com/doc**

ARTICLES CONNEXES

VISION 8900 CORDON POUR LUNETTES
N° d'art. 7.78.900.00

VOTRE FOURNISSEUR :

Clause de non-responsabilité : L'utilisateur est seul responsable des choix qu'il fait sur la base des informations fournies par OXXA® à travers ce document. Par conséquent, les informations ne doivent pas être considérées comme faisant autorité lorsqu'il est question de l'adéquation du produit à une application particulière. OXXA® se réserve le droit d'apporter des modifications aux produits présentés dans cette fiche produit. Les couleurs des produits présentés dans cette fiche produit peuvent varier légèrement dans la réalité. Sous réserve d'erreurs typographiques et d'impression.

Copyright © 2021 OXXA Safety Products, Tous droits réservés - **Version 1, 04/01/2022**